

Siège social

254 Av. P. E Lumumba, Q. Nyalukemba, C. Ibanda

Ville de Bukavu, RD-Congo

CD/BKV/RCCM/14-B-0103

Id. Nat. 22-F4300-N95126W

Contact No. +243-998-777-365/+243814097205

Impôt: A1309746J

Email: compliance@congojx.com



**POLITIQUE DE LA SOCIETE CJX SUR LE DEVOIR DE DILIGENCE POUR LA
CHAINE D'APPROVISIONNEMENT EN MINERAIS PROVENANT DES ZONES A
RISQUES OU DE CONFLITS**

Par l'équipe de la traçabilité et devoir de diligence de la société CJX

JANVIER 2022

Siège social

254 Av. P. E Lumumba, Q. Nyalukemba, C. Ibanda
Ville de Bukavu, RD-Congo
CD/BKV/RCCM/14-B-0103/ Id. Nat. 5-9-N95126W
Contact No. +243-998-777-365/+243814097205
Email: direction@congojx.com

**CONTENUS**

I. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE ET SES ACTIVITES.....	2
II.POLITIQUE DE L'ENTREPRISE EN FAVEUR DE DEVOIR DE DILIGENCE LE LONG DE LA CHAINE D'APPROVISIONNEMENT.....	4
II.1 .INTRODUCTION	4
II.2.ENGAGEMENT DE CONGO JIA XIN EN FAVEUR DE GUIDE DE L'OCDE	6
II.3. RESPONSABILITE DE L'EXERCICE DU DEVOIR DE DILIGENCE PAR CONGO JIA XIN.....	6
II.4. CARACTERISTIQUES DE CHAINES D'APPROVISIONNEMENT DE 3T SUSCEPTIBLE D'ETRE ACHETE PAR CONGO JIA XIN.....	8
II.5. APPROCHE METHODOLOGIQUE D'IDENTIFICATION ET EVALUATION DES RISQUES.....	8
II.6. GESTION DES RISQUES	10
II.7. AUDITS	11
II.8. RAPPORTAGE SUR L'EXERCICE DU DEVOIR DE DILIGENCE (PUBLICATION DU RAPPORT).....	12

Siège social

254 Av. P. E Lumumba, Q. Nyalukemba, C. Ibanda
Ville de Bukavu, RD-Congo
CD/BKV/RCCM/14-B-0103/ Id. Nat. 5-9-N95126W
Contact No. +243-998-777-365/+243814097205
Email: direction@congojx.com



CJX
CONGO JIA XIN

I. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE ET SES ACTIVITES

La Société Congo Jia Xin, agréée pour l'exercice de ses activités par l'Arrêté Ministériel n°0110/CAB.MIN/MINES/01/2019 du 22 Février 2019 portant renouvellement de l'Agrément au Titre d'entité de traitement de Catégorie A, au profit de la Société Congo Jia Xin « CJX » Sarl. En date du 23 juillet 2021 elle a reçu un avis technique favorable au renouvellement d'agrément au titre d'entité de traitement de catégorie B. La Société Congo Jia Xin Sarl étant de droit congolais, elle a été créée en 29 octobre 2014, immatriculée au N° de Registre de Commerce et de Crédit mobilier CD/BKV/RCCM/14-B-0103. Elle a comme Identification nationale numéro 22-F4300-N95126W et le numéro d'impôt A1309746J. La Société Congo Jia Xin a son siège social dans la ville de Bukavu, sur 256 AV. P.E. Lumumba, Quartier Nyalukemba, Commune d'Ibanda, Province du Sud-Kivu et ses deux succursales dans la Province de Maniema et celle de Tanganyika. La Société Congo Jia Xin est full member du programme iTSCi depuis 13 mars 2016. Elle a pour activité principale consistant en l'achat des minerais 3T de la production artisanale qu'elle traite pour leur donner une valeur marchande avant de procéder à l'exportation.



Figure N° 1 : Installation cjx Sud-Kivu

Siège social

254 Av. P. E Lumumba, Q. Nyalukemba, C. Ibanda
Ville de Bukavu, RD-Congo
CD/BKV/RCCM/14-B-0103/ Id. Nat. 5-9-N95126W
Contact No. +243-998-777-365/+243814097205
Email: direction@congojx.com



CJX
CONGO JIA XIN



Figure N° 2 : Installation cjx Tanganyika



Figure N° 3 : Installation cjx Maniema

Politique de la société cjx en faveur de l'exercice de la diligence le long de la chaîne d'approvisionnement

Siège social

254 Av. P. E Lumumba, Q. Nyalukemba, C. Ibanda
Ville de Bukavu, RD-Congo
CD/BKV/RCCM/14-B-0103/ Id. Nat. 5-9-N95126W
Contact No. +243-998-777-365/+243814097205
Email: direction@congojiaxin.com



Figure N° 4 : Installation cjx Maniema

II. POLITIQUE DE L'ENTREPRISE EN FAVEUR DE DEVOIR DE DILIGENCE LE LONG DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

II.1 .INTRODUCTION

Congo Jia Xin est convaincu que l'exploitation, traitement et la commercialisation de minerais de 3T sont des activités susceptibles de générer des revenus importants pour les communautés des zones minières. Elles offrent une importante opportunité de développement socio-économique pour les communautés rurales, pour les Entité Territoriales Décentralisées (ETD), pour les provinces congolaises mais également pour toute la République Démocratique du Congo.

Toutefois, l'Entité de traitement CJX reste consciente du fait que l'exploitation, le traitement et la commercialisation des minerais peuvent constituer également des possibles vecteurs d'actes pouvant conduire aux conflits et à des violations des droits de l'Homme.

C'est dans cette optique que conformément à la législation minière congolaise, et soucieuse de se conformer aux normes et standards internationaux, elle a décidé de s'adonner à l'exercice du devoir de diligence afin de s'assurer et d'assurer à ses clients que ses activités ne soutiennent pas les conflits et ne sont pas de nature à violer de quelque manière que ce soit les droits de l'Homme. Mais par contre, elles promeuvent la paix, les droits de l'Homme et le développement local.

La société Congo Jia Xin adopte des politiques relatives aux enjeux CRE (Conduite responsable des entreprises) dans lesquels l'entreprise s'engage à respecter les principes et normes édictés dans les Principes directeurs EMN(Entreprise multinationale) et présente ses plans pour mettre en œuvre son devoir de diligence dans le cadre de ses activités, de sa chaîne d'approvisionnement et de ses relations d'affaires. Pratiquement la société Congo Jia Xin veille sur:

Politique de la société cjx en faveur de l'exercice devoir de diligence le long de la chaîne d'approvisionnement

Siège social

254 Av. P. E Lumumba, Q. Nyalukemba, C. Ibanda
Ville de Bukavu, RD-Congo
CD/BKV/RCCM/14-B-0103/ Id. Nat. 5-9-N95126W
Contact No. +243-998-777-365/+243814097205
Email: direction@cgojx.com



- ❖ Le respect au droit de l'homme ;
- ❖ Le respect de droit du travail ;
- ❖ La lutte contre la corruption ;
- ❖ La protection de l'environnement ;
- ❖ L'évaluation des risques le long de la chaîne d'approvisionnement ;
- ❖ La gestion des risques ;
- ❖ Développement des politiques spécifiques en fonction des principaux risques encourus par l'entreprise, en se basant sur les résultats des études d'évaluation des risques qu'elle amène, afin d'indiquer la manière de traiter lesdits risques ;
- ❖ Communication sur les politiques relatives aux enjeux CRE de l'entreprise auprès des employés et des autres travailleurs concernés ;
- ❖ La responsabilité de la mise en œuvre du devoir de diligence et de son suivi à des hauts responsables et la responsabilité plus large des enjeux CRE ;
- ❖ La mise en place des systèmes d'information et d'archivage, pour collecter des données sur le processus du devoir de diligence ;
- ❖ La mise en place d'un département de géologie chargée de la mise en œuvre du devoir de diligence ;
- ❖ L'organisation des ateliers de formation à l'intention des travailleurs concernés pour les aider à comprendre et à mettre en œuvre les politiques relatives aux enjeux CRE de l'entreprise, et mobiliser des ressources proportionnées aux mesures de diligence à prendre ;
- ❖ La mobilisation des ressources nécessaires et l'organisation des ateliers des formations pour aider aux Fournisseurs et autres relations d'affaires de l'entreprise à comprendre et à appliquer les politiques relatives aux enjeux CRE, ainsi qu'à mettre en œuvre le devoir de diligence.

Siège social

254 Av. P. E Lumumba, Q. Nyalukemba, C. Ibanda
Ville de Bukavu, RD-Congo
CD/BKV/RCCM/14-B-0103/ Id. Nat. 5-9-N95126W
Contact No. +243-998-777-365/+243814097205
Email: direction@congojx.com



II.2.ENGAGEMENT DE CONGO JIA XIN EN FAVEUR DE GUIDE DE L'OCDE

Congo Jia Xin est convaincue que l'exercice du devoir de diligence est un processus continu, proactif et réactif permettant de s'assurer qu'on respecte les droits humains, qu'on ne contribue pas aux conflits mais également qu'on observe le droit international et qu'on se conforme à la législation nationale, y compris celles qui concernent le commerce illicite de minerais et les sanctions des Nations Unies.

Ceci étant, Congo Jia Xin s'engage à se conformer au Guide de l'OCDE pour les chaînes d'approvisionnement responsable en minerais provenant des zones de conflits ou à hauts risques. Les fournisseurs de Congo Jia Xin devront être ceux qui sont, par une déclaration écrite, se sont engagés à adopter le Guide de l'OCDE pour les chaînes d'approvisionnement responsable en minerais provenant des zones de conflits ou à hauts risques. Cet engagement au Guide ressortira de tous les contrats et accords conclus avec ses fournisseurs.

L'engagement de Congo Jia Xin vis-à-vis du Guide de l'OCDE implique l'observance de ses 5 étapes dans une optique de respect au Manuel du Mécanisme Régional de Certification de la CIRGL et de la législation congolaise en la matière.

II.3. RESPONSABILITE DE L'EXERCICE DU DEVOIR DE DILIGENCE PAR CONGO JIA XIN

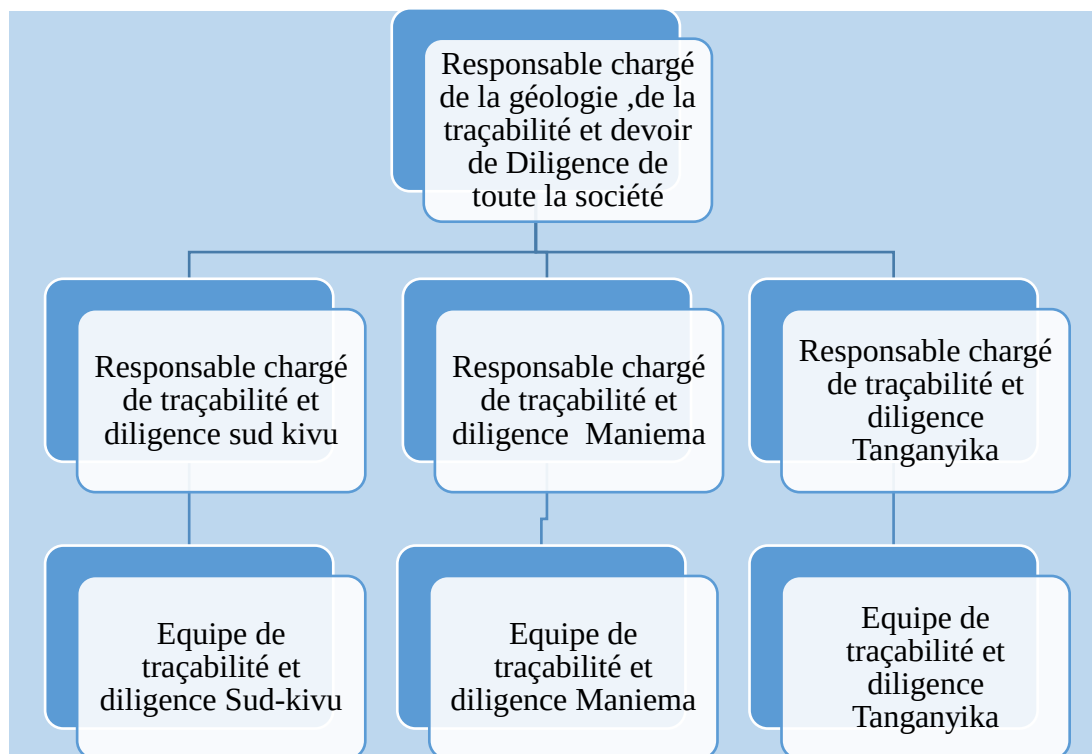
Il est mis en place, au sein de Congo Jia Xin, un service de Diligence qui a dans ses attributions l'exercice du devoir de diligence. Ce service est représenté dans toutes les provinces où travaille Congo Jia Xin. Chaque responsable provincial en charge de la Diligence travaille avec une équipe technique dont la taille varie en fonction de l'ampleur du travail et la complexité de la chaîne d'approvisionnement. Les responsables provinciaux sont supervisés et contrôlés par un Géologue sénior chargé de la traçabilité et devoir de diligence au niveau national.

Siège social

254 Av. P. E Lumumba, Q. Nyalukemba, C. Ibanda
Ville de Bukavu, RD-Congo
CD/BKV/RCCM/14-B-0103/ Id. Nat. 5-9-N95126W
Contact No. +243-998-777-365/+243814097205
Email: direction@congojia.com



CJX
CONGO JIA XIN



Les principales tâches dévolues à ce service sont :

- ❖ La diffusion auprès des fournisseurs et des tiers partenaires du document de politique de CJX pour une chaîne d'approvisionnement responsable en minerais ;
- ❖ L'exercice du devoir de diligence de Congo Jia Xin (selon les 5 Etapes du Guide) ;
- ❖ La mise à la disposition de divers services de Congo Jia Xin des informations à jour sur la situation des acteurs et chaînes d'approvisionnement ;
- ❖ L'assurance des interactions entre Congo Jia Xin et ses fournisseurs, ses clients, et les tiers (Services Etatiques, Société Civile et Communautés locales) en rapport avec l'exercice du devoir de diligence ;
- ❖ La capacitation, l'accompagnement et le suivi des fournisseurs et le personnel de Congo Jia Xin sur l'exercice du devoir de diligence ;
- ❖ L'assurance de diverses publications du Congo Jia Xin en rapport avec la diligence raisonnable.

Congo Jia Xin, tout en étant responsable unique de son obligation de diligence, pourra, si nécessaire, externaliser certaines activités dévolues à ce service mais sous la supervision de ce dernier.

Siège social

254 Av. P. E Lumumba, Q. Nyalukemba, C. Ibanda
Ville de Bukavu, RD-Congo
CD/BKV/RCCM/14-B-0103/ Id. Nat. 5-9-N95126W
Contact No. +243-998-777-365/+243814097205
Email: direction@congojiaxin.com



Le répondant aux questions relatives à l'exercice du devoir de diligence pour le compte de Congo Jia Xin est le Chef du Service en charge de la diligence.

II.4. CARACTERISTIQUES DE CHAINES D'APPROVISIONNEMENT DE 3T SUSCEPTIBLE D'ETRE ACHETE PAR CONGO JIA XIN

Les chaines d'approvisionnement de minerais de 3T éligible pour Congo Jia Xin doivent être conformes aux prescrits :

- ❖ de l'Annexe II du Guide de l'OCDE pour les chaines d'approvisionnement responsable en minerais provenant des zones de conflits ou à hauts risques ;
- ❖ des principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme ;
- ❖ du Manuel du Mécanisme Régional de Certification de la CIRGL ;
- ❖ de l'Arrêté Ministériel N° 00677/ CAB.MIN/MINES/ANSK/01/2021 du 12 NOV 2021 fixant les procédures de détermination des statuts des sites miniers des filières Aurifère, Stanifère, Cupro-cobaltifère et des pierres de couleur en RDC.

Ceci étant, les chaines d'approvisionnement acceptées par Congo Jia Xin doivent être :

- Légales (mine artisanale, mine à petite échelle ou Entité de traitement de Catégorie A) ;
- Tenues par des acteurs légaux ;
- Libres de toute atteinte grave aux droits de l'Homme lors de l'extraction, du transport ou du commerce de minerais de 3T ;
- Libres de tout soutien direct ou indirect aux groupes armés non-étatiques ;
- Libres de tout soutien direct ou indirect aux forces de sécurité publiques ou privées ;
- Libres de corruption et de fausses déclarations sur l'origine de minerais ;
- Libres de tout blanchiment d'argent ;
- Respectueux de l'obligation de paiement des taxes, droits et redevances dus aux gouvernements.

II.5. APPROCHE METHODOLOGIQUE D'IDENTIFICATION ET EVALUATION DES RISQUES

Le Service de diligence de Congo Jia Xin focalisera son travail d'identification et évaluation des risques se rapportant aux 9 points suivants :

- ❖ Le statut du site minier à partir duquel s'approvisionnent les fournisseurs ;
- ❖ La légalité des acteurs (fournisseurs) ;

Politique de la société cjx en faveur de l'exercice du devoir de diligence le long de la chaîne d'approvisionnement

Siège social

254 Av. P. E Lumumba, Q. Nyalukemba, C. Ibanda
Ville de Bukavu, RD-Congo
CD/BKV/RCCM/14-B-0103/ Id. Nat. 5-9-N95126W
Contact No. +243-998-777-365/+243814097205
Email: direction@congojx.com



- ❖ Les atteintes graves aux droits de l'Homme lors de l'extraction, du transport ou du commerce de minerais de 3T ;
- ❖ Le soutien direct ou indirect aux groupes armés non-étatiques;
- ❖ Le soutien direct ou indirect aux forces de sécurité publiques ou privées ;
- ❖ La corruption et la fausse déclaration sur l'origine de minerais ;
- ❖ Le blanchiment d'argent ;
- ❖ L'obligation de paiement des taxes, droits et redevances dus aux gouvernements ;
- ❖ La collecte et la communication à l'ITIE de données sur Congo Jia Xin.

Congo Jia Xin procédera à l'analyse contextuelle de zones à conflits et à hauts risques. Son champ d'analyse couvrira les Entités de traitement de la Catégorie A, les négociants, les coopératives et les détenteurs de droits miniers. Ce travail d'analyse sera enrichi par la capitalisation des rapports de services techniques du ministère en charge des mines et celui de l'Intérieur/sécurité, des organisations de la société civile/thématique mines, les Rapports d'ONGI, de GENU et divers autres organismes de chercheur.

Le Service de diligence effectuera des missions de terrain au cours desquelles il échangera avec différentes couches de la population notamment, les exploitants miniers (y compris les coopératives et négociants), les services publics (du ministère des mines et autres), les autorités locales et coutumières, les responsables de services de sécurités, la société civile locale, les femmes, jeunes et autres personnes susceptibles de détenir des informations pertinente en lien avec les chaines d'approvisionnement de minerais de 3T. Aussi, observation directe des activités sur le site d'exploitation sera effectuée par le Service de la diligence.

Ce travail d'analyse permettra de développer une base de données permettant d'identifier les éléments clés de chaque chaîne de possession notamment : le statut du site (y compris sa localisation), les acteurs et services publics y intervenant, l'organisation du commerce de minerais de 3T et l'état de lieux des itinéraires d'accès aux points d'extraction et de commercialisation, les paiements effectués le long de la chaîne (acteurs, bénéficiaire et la nature du service faisant objet du paiement, la fréquence du paiement), la production, l'équipement utilisé pour la production, organisation et système d'exploitation, l'effectif d'exploitants et équipement, système de financement des activités de production et de commercialisation, mécanismes de couverture des risques liés au financement des activités, la prise en charge de questions d'hygiène-santé-sécurité.

Les informations collectées sur la chaîne feront objet de partage (directement) avec les acteurs de la chaîne concernée et/ou à travers les Sous-Comités Locaux de Suivi des activités minières (Sous CLS au niveau du groupement), Comité Locaux de Suivi des activités minières (CLS au niveau de

Siège social

254 Av. P. E Lumumba, Q. Nyalukemba, C. Ibanda
Ville de Bukavu, RD-Congo
CD/BKV/RCCM/14-B-0103/ Id. Nat. 5-9-N95126W
Contact No. +243-998-777-365/+243814097205
Email: direction@congojia.com



la chefferie/Secteur) et Comité Provincial de Suivi des activités minières (CPS au niveau de la Province) afin d'y trouver des solutions idoines.

II.6. GESTION DES RISQUES

Congo Jia Xin fonde sa stratégie de mitigation de risques sur les interactions au sein des structures multipartites de suivi des activités minières que sont les Sous-CLS, les CLS et les CPS. Dans les zones d'approvisionnement en minerais de 3T où ces structures n'existent pas encore, CJX apportera son soutien aux Autorités congolaises pour leur mise en place. Au niveau local, CJX interagira avec les Garants de coutumes pour prise des mesures coutumières allant dans le sens d'assainissement des chaînes d'approvisionnement de 3T.

Le soutien à la réalisation de projets de développement communautaire dans les zones d'approvisionnement en minerais et l'appui à l'opérationnalité des S-CLS, CLS et CPS, selon les possibilités, s'inscrivent dans l'approche stratégique de mitigation de risques de CJX.

Aussi, CJX va travailler en étroite collaboration avec le SAEMAPE et le Groupe Thématique Mines de la Société Civile pour un encadrement efficace et efficient des coopératives minières du secteur de 3T et pour l'implémentation pour l'exercice de leur devoir de diligence (comme l'exige l'arrêté Ministériel N° 00879/CAB.MIN/MINES/01/2022 du 2 février 2022 fixant les principes applicables à l'organisation et au fonctionnement d'un centre de négoce).

Congo Jia Xin, en plus des mesures suggérées par le Guide de l'OCDE à travers l'Annexe II, le supplément sur les 3T ainsi que les principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'Homme, le système de gestion de risques identifiés, adoptera une des attitudes suivantes selon le cas :

- **Pour les cas de non-conformité donnant lieu au statut jaune :**

Si Congo Jia Xin est informé à travers un rapport quelconque ou un lanceur d'alertes, sur un cas de non-conformité relatif au statut jaune, après vérification, il entreprendra des discussions avec les acteurs de la chaîne concernée et tentera via les acteurs des Sous-CLS, CLS ou CPS selon le cas de traiter la question et si besoin de mettre en place un plan de mitigation du/des risque(s) précisant les tâches devant être réalisées par chaque acteur de la tripartite (Gouvernement, Société civile et Opérateur économiques dont CJX) et les autorités coutumières.

CJX continuera à s'approvisionner sur une telle chaîne durant une période ne dépassant pas 6 mois si aucune mesure corrective n'a été prise.

- **Pour les cas de non-conformité donnant lieu au statut rouge :**

Si Congo Jia Xin est informé à travers un rapport quelconque ou un lanceur d'alerte, sur un cas de non-conformité relatif au statut rouge, après vérification, il entreprendra des

Siège social

254 Av. P. E Lumumba, Q. Nyalukemba, C. Ibanda
Ville de Bukavu, RD-Congo
CD/BKV/RCCM/14-B-0103/ Id. Nat. 5-9-N95126W
Contact No. +243-998-777-365/+243814097205
Email: direction@congojx.com



discussions avec les acteurs de la chaîne concernée et tentera via les acteurs des Sous-CLS, CLS ou CPS selon le cas à traiter la question et si besoin à mettre en place un plan de mitigation du/des risque(s) précisant les tâches devant être réalisées par chaque acteur de la tripartite (Gouvernement, Société civile et Opérateur économiques dont CJX) et les autorités coutumières.

CJX arrêtera de s'approvisionner sur une telle chaîne durant une période d'au moins 3 mois à dater de la date de la survenance de l'évènement, comme le prévoit le Manuel du Mécanisme Régional de Certification de la CIRGL.

- **Pour les cas de conformité relatifs au statut vert ou bleu:**

Congo Gold Raffinerie à travers les Sous-CLS, CLS ou CPS selon le cas, mènera des actions de sensibilisation pour la consolidation des éléments de conformité au statut vert ou bleu selon le cas.

CJX s'approvisionnera sur les chaînes d'approvisionnement ayant un statut vert ou bleu.

II.7. AUDITS

Congo Jia Xin se soumettra, comme l'exige le Manuel du Mécanisme Régional de Certification, à un Audit Tiers Indépendant de la CIRGL tous les trois ans.

Cependant, elle soutiendra, selon les opportunités, des audits de ses principaux fournisseurs afin de se rassurer de leur engagement au Guide de l'OCDE.

Les éléments de non conformités constatées chez les fournisseurs feront objet de plans de mitigation. S'ils se rapportent au statut rouge, une suspension de la coopération sera décrétée jusqu'à la correction des violations. Congo Jia Xin accompagnera, selon le cas, le fournisseur dans la mise en œuvre du plan de mitigation de risques. Une mission du Service de diligence devra être diligentée pour vérification des avancées en termes de correction des éléments de non-conformité.

Si les éléments de non conformités se rapportent au statut jaune, Congo Jia Xin continuera à acheter auprès du fournisseur tout en travaillant avec lui sur la mise en place et la réalisation d'un plan de mitigation de risques. Dans les 6 mois suivant la publication du rapport, une mission de vérification du Service de diligence devra être diligenter pour se rassurer des avancées réalisées par le fournisseur dans la correction des éléments de non-conformité.

Dans l'un ou l'autre cas, un rapport d'orientations devra sanctionner la mission de l'équipe de diligence de Congo Jia Xin. Il en sera de même pour le rapport d'Audit Tierce Partie de la CIRGL auquel Congo Jia Xin sera soumis.

Un sommaire exécutif du rapport fera objet de publication sur le site web de Congo Jia Xin, avec l'accord du fournisseur. Une fenêtre d'échanges (Question/Réponses) sera ouverte pour accueillir les réactions des tiers intéressés.

Siège social

254 Av. P. E Lumumba, Q. Nyalukemba, C. Ibanda
Ville de Bukavu, RD-Congo
CD/BKV/RCCM/14-B-0103/ Id. Nat. 5-9-N95126W
Contact No. +243-998-777-365/+243814097205
Email: direction@congojia.com

**II.8. RAPPORTAGE SUR L'EXERCICE DU DEVOIR DE DILIGENCE (PUBLICATION DU RAPPORT)**

Au courant du premier trimestre de l'année suivante, Congo Jia Xin procédera à la publication de son Rapport sur l'exercice du devoir de diligence de l'année précédente.

Le Rapport sera publié sur le Site Web de Congo Jia Xin après qu'il ait été soumis aux autorités compétentes. Une copie en dur placée dans l'enceinte de l'entreprise sera accessible au public.

Il sied de noter que lors de la publication du rapport de diligence de Congo Jia Xin, les services étatiques, la presse et la Société Civile/Thématique mines seront conviées à la conférence y consacrée.

Le rapport d'exercice du devoir de diligence de Congo Jian Xin sera focalisé sur l'analyse et gestion de risque le long de sa chaîne d'approvisionnement et intégrera entre autres les risques identifiés, atténués, traités et un descriptif de la situation résultante de l'action menée.

Aussi, il reprendra en annexe, les données ITIE et la politique et les actions de CONGO Jia Xin en matière de lutte contre la corruption.

La société CJX cesse ou suspend immédiatement toute relation avec des fournisseurs en amont lorsqu'elle identifie un risque raisonnable qu'ils s'approvisionnent ou qu'ils soient liés à des tiers commettant des atteintes graves.

La société a développé des meilleures stratégies d'atténuation des risques pour leurs gestions et collabore efficacement au niveau sectoriel, intersectoriel ainsi qu'avec toutes les parties prenantes tout au long du processus du devoir de diligence.

Pour la Société Congo Jia Xin.



Chargé de devoir de diligence et traçabilité